

Immigration—Loi

Le Parlement a été convoqué à nouveau pour débattre ce projet de loi. Bien des gens ont attiré votre attention, monsieur le Président, et l'attention des Canadiens et de la Chambre des communes sur les graves lacunes de ce projet de loi. Il prévoit des sanctions contre les personnes qui font venir des réfugiés au Canada. Je pourrais être puni. Au milieu des années 70, j'ai contribué à faire venir les réfugiés de la mer de l'Asie du Sud-Est. J'ai participé au Projet 4000 sous la direction de la députée de Hamilton Mountain (M^{me} Dewar), qui était alors maire d'Ottawa. Elle était maire d'Ottawa et administrait un projet qui s'est avéré un réel succès et auquel j'ai participé. Si je faisais cela aujourd'hui, je serais un criminel aux yeux des conservateurs, n'est-ce pas? C'est ce que dit le projet de loi. Ce qu'il devrait chercher à punir, ce sont les criminels ou les personnes qui ont fait quelque chose de mal. Le projet de loi doit prévoir des sanctions contre ceux qui veulent s'enrichir en faisant entrer des personnes au Canada de manière frauduleuse. C'est mal. Je suis le premier à le dire, mais ceux qui se dévouent pour aider les déshérités de ce monde ne sont pas tous des criminels. Il est évident que ceux qui donnent charitablement de leur temps ne sont pas des criminels.

• (1250)

Il y a lieu, enfin, de se poser des questions au sujet du gouvernement. C'est le deuxième été de suite que le gouvernement a tant de mal à réaliser son programme législatif qu'il doit rappeler le Parlement. Qu'en concluez-vous, monsieur le Président? J'en conclus, et vous serez sûrement d'accord avec moi, que le premier ministre et le gouvernement ne parviennent pas à mettre de l'ordre dans leurs affaires. Le gouvernement ne sait pas s'organiser pour faire adopter ses mesures législatives avant le congé d'été. Si le gouvernement avait été maître de la situation, il n'aurait pas eu besoin de rappeler le Parlement pour des situations dites d'urgence deux étés de suite.

Il y a eu cet été deux tentatives pour rappeler le Parlement au sujet de prétendues urgences. Vous vous souvenez que la première fois, le vice-premier ministre voulait rappeler les Chambres pour étudier le projet de loi sur les médicaments. Comme vous le savez, le Président l'ayant plus ou moins envoyé promener, cette tentative a échoué. Quelques semaines plus tard, une seconde prétendue urgence a été invoquée et cette fois, le gouvernement a réussi à réunir le Parlement, la véritable raison étant de traiter de la première question qu'il faisait passer pour urgente plutôt que la seconde.

[Français]

Monsieur le Président, ce que je veux vous dire c'est que le gouvernement a dépensé le temps de cette Chambre inutilement pendant une bonne partie de l'année. Je porte à votre attention, par exemple, toutes les heures de la Chambre qui ont été dépensées à traiter du dossier de la peine capitale, dossier qui n'aurait jamais dû être amené devant la Chambre.

M. Blackburn (Jonquière): Pourquoi?

M. Boudria: Parce que le dossier avait été traité il y a déjà une décennie, comme le député d'en face le sait, et que le premier ministre ne voulait pas ramener la peine capitale mais il avait pris un engagement, une de ses 338 promesses électorales, et il fallait qu'il en accomplisse une.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): La période de questions et d'observations viendra après que le député aura terminé son discours. J'espère que les députés le laisseront finir pour que la journée se déroule dans le plus grand calme.

[Français]

M. Boudria: Comme j'étais pour le dire, monsieur le Président, le gouvernement conservateur, lors de la dernière campagne électorale, avait fait 338 promesses. J'ai ici une copie du document des 338 promesses. Il me fait plaisir d'en offrir une au député d'en face s'il a, lui, oublié ses engagements et à n'importe quel Canadien qui nous écoute. S'ils veulent m'écrire à mon bureau, sans affranchissement, il me fera plaisir de leur envoyer une copie du livre des 338 promesses.

Mais le gouvernement a choisi de dépenser inutilement le temps de la Chambre sur le débat de la peine capitale au lieu de traiter de plusieurs autres sujets, tels un vrai programme pour traiter du dossier des réfugiés ou des autres mesures législatives qui auraient été nécessaires pour améliorer le sort de la population canadienne qui est gouvernée par ce gouvernement conservateur, du moins temporairement. Alors le gouvernement conservateur a choisi de si mal utiliser son temps que pendant deux étés consécutifs ils ont dû rappeler le Parlement pour de soi-disant urgences. L'ayant fait, leurs projets de loi qu'ils nous ont présentés, du moins celui de cette année est sévèrement erroné. Je l'ai indiqué tantôt, j'ai signalé certaines failles de ce projet de loi. Bien que je sois le premier à dire qu'on a besoin d'un nouveau projet de loi pour traiter des réfugiés—je suis d'accord à dire cela—mais, monsieur le Président, cela ne nous donne pas le droit de présenter une loi qui est mauvaise sous prétexte que cela nous en prend une.

Il faut donc offrir à la population canadienne des lois qui sont bonnes et qui sont meilleures que celles que nous avons auparavant.

J'invite les députés conservateurs—maintenant que le gouvernement a refusé toutes les modifications qui ont été présentées par les députés de la Chambre, incluant l'honorable député de York-Ouest (M. Marchi) que, incidemment, j'aimerais féliciter pour son excellent travail dans ce dossier, ainsi que tous les autres députés, le président du Comité, le député du gouvernement qui, lui, a eu le courage de dire au peuple canadien et à l'ensemble des parlementaires que ce projet de loi était erroné et ne pouvait pas être appuyé, ne devrait même pas être appuyé par personne. Monsieur le Président, j'invite donc tous les députés de la Chambre à rejeter maintenant ce projet de loi et à inviter le gouvernement d'en face à rédiger un projet de loi qui a du sens, qui peut se tenir, un projet de loi qui pourrait être appuyé par la grande majorité des Canadiens.

N'oublions pas que c'est l'opposition parlementaire qui a demandé et exigé du gouvernement, il y a déjà un an, un nouveau projet de loi, une nouvelle loi pour les réfugiés. Et le gouvernement s'est traîné les pieds et, un an plus tard, a présenté une loi excessive, une loi mal faite, mal rédigée et, à cause de son entêtement, ce même gouvernement a refusé tout amendement qui aurait pu améliorer le projet de loi en question.